

**ROËZÉ SUR SARTHE****LISTE DES DÉLIBÉRATIONS****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026**

Article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales : « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe ».

Affichage de la présente liste des délibérations et mise en ligne sur le site internet de ladite liste le Mardi 29 septembre 2026.

N° de la délibération	Objet de la délibération	Sens du vote
DCM 2026-54	ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2026	Adopté
DCM 2026-55	ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUILLET 2026	Adopté
DCM 2026-56	ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL	Adopté
DCM 2026-57	MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	Adopté
DCM 2026-58	AVENANT A LA CONVENTION ALSH	Adopté
DCM 2026-59	AVENANT A LA CONVENTION JEUNESSE	Adopté
DCM 2026-60	TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION	Adopté
DCM 2026-61	TARIFICATIONS COMMUNALES	Adopté
DCM 2026-62	ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE POLYVALENTE	Adopté
DCM 2026-63	MODIFICATION DE LA DCM 2025-65 – NOMMAGE D'UNE NOUVELLE VOIE (LOTISSEMENT « LA BOUTARES DE L'ETRE 1 »)	Adopté
DCM 2026-64	ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU MARCHÉ DE NOËL	Adopté

La secrétaire de séance
Nadine VIGROUX

Monsieur le Maire,
Christophe BERTRE

